



Compte-rendu de l'audioconférence du 11 juin 2020 sur la présentation de la mission d'évaluation des dispositifs de prévention dans le cadre du déconfinement

Cette audio avait pour finalité d'évoquer au niveau des fédérations la démarche conduite avec les sociétés ALIXIO et SOCOTEC.

La fiche de présentation de la mission transmise en amont repose sur deux volets :

- Un audit documentaire : à cet effet, les diverses productions réalisées par le SG, la DGFiP et la Douane sur le management de la crise sanitaire ont été transmises aux prestataires afin qu'ils se fassent une idée de ce que le MEF a fait en la matière.
- Une visite sur site : cet audit « terrain » sera établi selon la méthodologie préconisée par SOCOTEC pour garantir l'autonomie et l'indépendance de leur avis. Pour cela, l'administration a dû lui fournir une liste d'une centaine de sites répondant à de nombreux critères, tels que le nombre d'agents ou l'ouverture ou non au public pour avoir un échantillon représentatif des différentes catégories.

Deux éléments complémentaires s'ajoutent :

- Une enquête par questionnaire sur un volant de sites relativement large et auprès d'une variété ciblée d'agents impliqués pendant la crise : chefs de service, agents de prévention, agents en charge de la logistique. Le questionnaire a été imposé par le prestataire car la méthodologie suivie doit répondre à sa déontologie propre.
- Une démarche plus qualitative fondée sur un entretien individuel avec un panel d'acteurs impliqués pendant la crise. Entre 40 à 50 entretiens sont ainsi prévus, ainsi qu'un contact avec les fédérations. En effet l'administration souligne le point d'entrée : la fédération ministérielle, libre ensuite à celle-ci de s'adjoindre des représentants directionnels et du périmètre CHSCT.

Alors même que la démarche d'audit est présentée par l'administration comme entrant dans un périmètre ministériel, **les fédérations UNSA et CFE-CGC ont déploré l'évincement de l'INSEE et de la DGCCRF**. L'administration a reconnu que le périmètre MACP a été privilégié, notamment suite à la réactivité de réponse des deux principales directions à réseau, mais qu'elle allait revoir le point sur l'INSEE.

Les sociétés ALIXIO et SOCOTEC concentreront les différents volets de leur mission sur le seul mois de juin. Leur rapport sera communiqué aux fédérations et au CHSCT- M prévu pour le 7 juillet. Les auditeurs donneront ainsi un outil permettant à la fois le suivi des mesures et l'accompagnement des situations de crise à l'avenir.

La Secrétaire générale adjointe souligne que la crise ne sera pas terminée début juillet, et qu'ainsi cette démarche de bilan permettra de tirer un enseignement et des sujets sur lesquels une réflexion pourra être conduite à plus long terme. Elle expose la préoccupation du Secrétariat général dans la façon de conduire et cadrer l'opération : agir vite pour en tirer des bénéfices. Elle indique qu'un bilan qui arrive après la crise n'était pas le but visé, même si l'établissement d'un bilan plus approfondi plus tard n'est pas exclu. Et l'absence en amont d'échange avec les OS sur le cahier des charges est explicité par cette volonté de rapidité de mise en œuvre !

Les fédérations UNSA/CGC ont demandé la raison du choix des sociétés ALIXIO et SOCOTEC. L'administration a répondu qu'il lui fallait trouver des partenaires en capacité de mener ce genre d'audit. Elle a précisé que la DGAFP avait déjà eu recours à ALIXIO et qu'en outre on se situait dans un marché-cadre, avec roulement, pour lequel la société qui ressortait était ALIXIO. De plus, cette société s'est adjointe l'aide de SOCOTEC, entreprise dotée d'une expérience du confinement/déconfinement dans d'autres sphères que le MEF.

Nos fédérations ont déploré la non-communication, malgré leur demande, du coût de cette mission d'audit. L'administration a clairement indiqué qu'elle ne souhaitait pas en communiquer cette information dès lors que, s'inscrivant dans le cadre ministériel, celle-ci était financée par l'administration (Secrétariat général avec la contribution des directions).

A notre demande de communication des sites retenus pour la DGiFP et la Douane, l'administration a répondu que la liste des sites audités fera partie des éléments de restitution mais ne sera pas délivrée en amont aux OS. Et ce alors même, qu'à notre demande, la Secrétaire générale a précisé que les deux directions à réseau seraient averties de la venue de la société SOCOTEC sur les sites retenus, afin d'en rendre le contrôle possible et lui permettre de faire un examen des lieux... Pas de contrôle inopiné donc...Ce qui pourrait éventuellement permettre de remédier à certaines carences et fausser ainsi le jugement des auditeurs...

Nous seront peut-être en mesure de vous délivrer de plus amples informations sur le sujet après la tenue de l'entretien que nos fédérations UNSA/CGC auront avec ALIXIO, le vendredi 19 juin prochain.